

Bulletin d'histoire politique

Société, n° 20/21, Le chaînon manquant, été 1999, 448 p.

Louise Bienvenue



Volume 9, numéro 1, automne 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060448ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060448ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bienvenue, L. (2000). Compte rendu de [Société, n° 20/21, Le chaînon manquant, été 1999, 448 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 9(1), 223–225.
<https://doi.org/10.7202/1060448ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

plusieurs d'entre-eux n'y croient guère, mais préfèrent maintenir le « flou artistique » sur cette question, par peur d'intensifier l'inquiétude des Québécois face à leur avenir. Quoi qu'il en soit, ce livre démontre clairement que les diverses théories du pacte de 1867 furent inventées de toutes pièces, soit pour justifier des actions politiques, soit pour aller chercher plus de pouvoirs ou encore pour apaiser les craintes des Québécois face à leur avenir en tant que peuple.

En définitive, ce livre demeure un incontournable pour tous ceux et celles qui veulent approfondir leur connaissance en histoire constitutionnelle du Canada. Cependant, les nombreuses notes et références alourdissent, inutilement, cet ouvrage qui aurait pu être davantage vulgarisé pour un plus large public. Il est à souhaiter que cet essai ira au-delà du cercle des initiés en histoire et en politique.

Josiane Lavallée
enseignante en histoire

Société, n° 20/21, *Le chaînon manquant*, été 1999, 448 p.

Cette livraison de la revue *Société* a déjà fait beaucoup parler. Tombant à point à la veille du 40^e anniversaire de la Révolution tranquille, elle a contribué à enrichir l'exégèse de l'événement (ou non-événement, c'est selon...) en ajoutant une note grinçante à un récit encore largement triomphant. Sous le titre un peu présomptueux de « chaînon manquant », qui ne rend pas justice à l'historiographie récente (entre autres Collin, 1996 ; Ferretti, 1999 ; Lapointe, 1996 ; Piché, 1997), le numéro rassemble une dizaine de textes dont plusieurs s'intéressent au rôle de l'Église et des militants chrétiens dans l'avènement des transformations majeures survenues au cours des années 1960. Si l'hypothèse n'est plus tout à fait neuve d'une Église catholique non monolithique, traversée de courants modernisateurs, le grand mérite de ce numéro est de rassembler autant de textes forts illustrant l'idée. Et pour mieux apprécier l'apport historiographique de ce collectif, la nuance soulignée par Gilles Gagné, dans son texte introductif, a son importance : « [c]ontre l'idée que le Québec contemporain serait issu de forces sociales et de projets qui déjà lui ressemblaient, elles [ces études] trouvent la genèse de la Révolution tranquille dans des mouvements qui furent pourtant ses premières victimes » (p. II). On comprend que l'intérêt n'est plus tant de décrypter, avant 1960, les germes d'une modernité laïcisante et rationalisante mais bien de considérer dans leur entièreté, et sans les dissocier faussement de leur horizon religieux, les projets des réformateurs.

Après un premier morceau plus général d'Hubert Guindon, sur les effets pervers de la Révolution tranquille, les auteurs se partagent en quelque sorte les secteurs d'investigation. Les contributions de Daniel Dagenais et de Daniel Fournier analysent les transformations du tissu social, en scrutant particulièrement la famille canadienne-française. Xavier Gélinas examine, pour sa part, le déclin de la droite intellectuelle québécoise au cours des années 1956-1966. Jean Gould, dans un texte intitulé « Des bons pères aux experts », se consacre à une démonstration minutieuse et convaincante : la modernisation de l'éducation aurait été amorcée bien avant la Révolution tranquille, dès les années 1940, et elle aurait surtout été le fait de clercs progressistes, rompus aux nouvelles approches psycho-pédagogiques américaines. Poursuivant l'examen d'une réforme « de l'intérieur », Nicole Laurin observe, quant à elle, l'évolution du discours sur la chasteté dans les communautés religieuses féminines. Sur un autre plan, Stéphane Kelly, dans un essai d'histoire intellectuelle original, retrace une filière insoupçonnée, la « veine teutonne », qui aurait alimenté la critique du clérico-nationalisme depuis le XIX^e siècle.

L'« éthique personaliste » ou le chaînon retrouvé

À notre sens, la pièce de résistance du numéro, et aussi l'indicateur le plus sûr d'une nouvelle sensibilité émergeant chez les « jeunes » chercheurs, est constituée par les trois articles qui clôturent l'imposant recueil : le papier de E.-Martin Meunier, d'abord, sur Jacques Grand'Maison et la théologie de l'engagement, suivi d'une étude consacrée à Gérard Pelletier et à *Cité libre*, par Jean-Philippe Warren, de même qu'un article à deux mains (Meunier-Warren) scrutant « l'horizon personaliste » de la Révolution tranquille.

Meunier et Warren insistent sur l'importance de la diffusion d'une « éthique personaliste » dans l'après-guerre (dont les principaux traits seraient l'idéal d'incarnation dans la société, la primauté de la personne et l'antidéterminisme). Ces idées stimuleraient chez les laïcs une volonté nette d'affirmation et d'engagement social en même temps qu'une sorte d'anti-cléricalisme chrétien qui en serait le corollaire. Les auteurs soutiennent que la diffusion progressive du courant d'idées personalistes, jusqu'au sein du clergé et chez les religieux, permettrait d'expliquer ce passage si rapide et consensuel du Canada français clérical au Québec étatique à partir de 1960.

Ceux qui poursuivront l'analyse discuteront sans doute du caractère trop large, voire flou, de ce que les auteurs nomment « éthique personaliste », avec des guillemets qui trahissent comme un doute sur l'appellation. Pour l'heure, la critique demeure spécieuse et il faut surtout souligner l'importante avancée que constituent ces travaux érudits retraçant les voies d'une diffusion du personalisme européen auprès des jeunes intellectuels québécois d'après-guerre. Plusieurs pistes se trouvent ainsi ouvertes. Il faudra, par

exemple, questionner les couples trop souvent admis, mais peu encore fouillés, que sont personnalisme/fédéralisme et personnalisme/gauchisme.

Bien entendu, en mettant ainsi de l'avant l'utopie et l'éthique religieuses qui ont préparé la Révolution tranquille, les auteurs ne peuvent que poser un jugement impitoyable sur ses dérives bureaucratiques et technocratiques. Meunier et Warren ne se privent pas, en conclusion, de critiquer le monopole des retombées de la Révolution tranquille par une génération (ce « baby-boom » de plus en plus mal-aimé) qui en aurait complètement trahi l'esprit. On regrettera, à cet endroit, l'analyse par trop manichéenne des auteurs qui opposent un peu facilement une génération de réformateurs imbue d'idéal chrétien et de sens civique à une génération de « baby-boomers » égoïstes et sans âme. Si le recours à l'analyse générationnelle s'avère là très à-propos, ou aurait toutefois apprécié un usage plus nuancé. Pour les passionnés d'histoire du Québec contemporain, ce « chaînon manquant » est une lecture riche et stimulante !

Louise Bienvenue
historienne

Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB éditeur, 1999, 158 p.

Qu'est-ce qu'une nation ? Y a-t-il une nation québécoise ? Est-il préférable de parler d'une société ou d'un peuple québécois ? Sur le plan analytique, ce ne sont pas les mots qui importent mais bien les relations entre les concepts. Ainsi, la thèse dite des nations ethniques, identifiée à Fernand Dumont, considère que la population habitant le territoire du Québec doit être désignée comme « société » ou « communauté politique » (plutôt que nation) québécoise (A) et se compose d'une majorité (B) appartenant à une « nation française » (dont les frontières ne coïncident pas avec celles du territoire), d'une minorité (C) appartenant à une « nation anglaise » (dont la majorité se trouve hors du territoire), ainsi que, pour faire court, de minorités culturelles (D). La thèse de la nation sociopolitique, identifiée à Michel Seymour, soutient pour sa part que la population habitant le territoire du Québec doit être désignée comme la « nation sociopolitique » (a), celle-ci étant composée d'une majorité nationale (b), d'une minorité anglo-québécoise (c) et d'individus ayant des origines autres (d). De toute évidence, non seulement les ensembles A et a sont-ils équivalents (tous les individus et seuls les individus se trouvant dans l'un se retrouvent dans l'autre), mais les sous-ensembles B et b, C et c, de même que D et d entre-